



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020



**Lieu :** Maison des Sports – 22440 PLOUFRAGAN

**Horaire :** 19h à 21h

### Ordre du jour :

- CR réunion CRB du 01 février 2020 ;
- Arbitrage : résultats, règlement ;
- Organisation championnats de tir ;
- Désignation des délégués du Comité 22 :
  - ✗ aux championnats départementaux ;
  - ✗ aux championnats régionaux ;
- Championnat de France : organisation ;
- Formation Gestion Concours ;
- Questions diverses : les questions diverses devaient être formulées par mail à [cd22@petanque.fr](mailto:cd22@petanque.fr) pour le 18 février 2020 derniers délais.

**Rédacteurs :** Jeannine Girard, Étienne Symoneaux & Roland Pyron.

**Présents :** Maryse Duchene Droff, Gisèle Jaffrenou, Jeannine Girard, Christine Niget, Daniel Cadic, Didier Canevet, Didier de Brito, Robert Durand, Éric Phelep, Roland Pyron, Christian Robelet & José Sousa.

**Absents excusés :** Daniel Cadic & Étienne Symoneaux.

**Absents non excusés :**

-----  
Début de la réunion à 19h00

➤ **Ouverture par Roland Pyron**, Président.

- Daniel & Étienne absents.

➤ **CR réunion CRB du 01 février 2020 à Pontivy :**

- Prochaine réunion le 29 mai 2020 à Gouesnou.
- Délégation aux championnats régionaux : Roland à Montfort, Philippe à Gouesnou.
- Régional de St Martin des Champs annulé.
- Un seul délégué pour les régionaux.
- Pour les régionaux, ajouter hauts identiques depuis le début de la compétition (c'est obligatoire), comme pour les nationaux.
- La fédération et le comité régional ont fait des fiches d'inscriptions avec un montant de 15€ /Triplettes pour les régionaux. Le CD29 a mis 18€ sur ses affiches. Cette somme doit être décidé au Congrès, ce sera donc pour 2021. Le CD35 a mis également son régional à 18€. Lamballe aurait voulu passer à 18€.
- CNC & CNC-F : plus de demande de repêchage à l'avenir pour la Bretagne.
- A la réunion ETR du 21/12/2019, le Comité 22 (comme le 29) n'avait ps de représentant. La prochaine fois, il faudra en sorte qu'il y ait un représentant.
- Il y aura une formation des coachs le 27/6/2020 pour les championnats de France. Le coach va avec les joueur(se)s qualifié(e)s à Pontivy, le Comité régional paye les frais de voiture (1) et les repas.



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020



- S'il n'y a pas de CDC Jeunes, les jeunes ne pourront plus aller au championnat national (2021). On peut lancer des rencontres entre les clubs (2 ou 3 journées), il peut y avoir des ententes. Benjamins/Minimes & Cadets/Juniors. Il faudrait en parler avant la réunion ETD du lundi 2/3. Il n'y a que le CD29 qui a mis en place un CDC Jeunes. Le dimanche n'est pas imposé. Les clubs pouvant le faire sont relativement centrés. Les jeunes sont demandeurs.
- Préparation du BF1, examen le dimanche après-midi. Les repas seront remboursés.
- Le CRBret va embaucher un CTFR et mis en place début septembre. Le CNDS va reconduire sa subvention pour 2021. Lors de votre réunion, il faudrait voir ce que vous attendez de lui. Quand il viendra, il faudra regrouper plusieurs écoles.x
- au niveau régional : Jérôme Maudet n'a pas eu son examen (9,3/20).
- Il y aura un pantacourt de prévu pour les joueur(se)s qualifiés au niveau régional pour les championnats de France.
  - x

#### ➤ Arbitrage :

- Audit arbitrage le 08 février 2020 à Pontivy :
  - Présents : GRIGNON Patrick – Arbitre International  
MEHOUS Jean-Marie – Arbitre Européen  
VENON Jean-Noël – Président CRB  
Présidents et référents arbitrage CD22-CD29-CD35-CD56
  - Vision sur l'arbitrage.
    - Sur la BZH, départements avec + ou – d'arbitres
      - CD22 : 17 arbitres
      - CD29 : 87 arbitres
      - CD35 : 45 arbitres
      - CD56 : 26 arbitres
    - Manque de formations, accompagnement des arbitres et mauvaise harmonisation.
  - Arbitres du CNA : Ils vont être amenés à former les arbitres dans chaque département. (Nouveaux arbitres et ...)
  - Formation arbitres : Obligation d'imposer 1 formation par an. Si impossibilité date initiale, il pourra le faire dans un autre département de sa région. Tant que la formation ne sera pas faite, impossibilité d'arbitrer.
  - Projets arbitrage 2020-2024.
    - Tendance nationale à vouloir supprimer 1 arbitre par club.
    - Obligation d'avoir un arbitre pour les clubs évoluant en CRC et CNC
    - 1 arbitre pour 100 licenciés.
    - Tendance BZH : nombre d'arbitres = nombres de clubs par département.
  - Tronc commun : Après validation tronc commun, courant 2ème semestre, préparation sur internet à des séries de 20 questions. Le jour de l'examen, le candidat tirera une série au choix. Sur l'année, le candidat aura plusieurs concours à arbitrer. A L'issue : Reçu – Ajourné – Refusé.  
Toutes ces formations seront faites par les arbitres du PNA.



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP



### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020

- Il a été suggéré au niveau du CRBret que les Comités départementaux feront ce qu'ils voudront au niveau de l'arbitrage (amendes si pas nombre d'arbitres). C'est vrai qu'au niveau de la Bretagne, c'est trop disparate (18 arbitres dans le 22, + de 90 dans le 29, ...). Il faudra harmoniser : au niveau des équipements, ... préparer un règlement et le proposer aux clubs en fin d'année.
- Il va falloir attendre au niveau des tenues : il y a rupture de stock.
- Aujourd'hui, les tenues, les frais de formations, ... c'est le Comité 22 qui paye tout. Dans les autres départements, c'est moitié/moitié.
- Quelques attestations pas bonnes, il faut remplir les bons documents.



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020



#### ➤ Organisation championnats de tir : ce n'est pas facile.

- Inscrits : 2 JF, 14 JM, 34 SF & 52 SM.
- 1 joueur(se) tous les 1/4 heures ?
- **Tout le monde parle en même temps pendant quelques temps, 10 à 15 min !!!**
- 4 personnes par pas de tir : 1 personne aux pieds (délégué qui écrit les scores), 1 arbitre (au niveau du cercle des boules avec les plaquettes, il annonce les scores), 2 personnes de Breizh Pétanque (1 qui renvoie les boules du tireur(se) & 1 qui remet les boules en place).
- 4 arbitres pour le tir.
- 4 délégués : José, Jeannine, Christine & Robert, Eric en remplacement.

#### ➤ Désignation des délégués du Comité 22 :

- aux championnats départementaux :
  - 29/3 IJ : Jeannine, José &
  - 4-5/4 DSM ISF : Christian (4+5/4) & Eric (5/4) à Lamballe, Eric à Yffiniac (4/4)
  - 18+19/4 TSM TSF : Christine & Jeannine & Brigitte Stamler
  - 22+23/4 TV : Etienne & Jeannine
  - 25+26/4 : ISM DSF : Roland (25-26/4) & Eric (26/4) à Loudéac & à Eric à Trégueux (25/4)
  - 09+10/5 DSMx : Christian & Robert
  - 16+17/5 TSPromo : Jeannine
  - 17/5 TJ : Christine & Robert
  - 20/9 DJ : Gisèle & Christine
  - 25/9 TV : Jeannine & Roland
  - Les clubs doivent mettre une personne et un ordinateur avec un écran par championnat. Proposition de supprimer l'indemnité d'arbitrage si le règlement n'est pas respecté.
- aux championnats régionaux
  - 21/5 José (DSM) & Eric (ISF)
  - 22/5 José (TV)
  - 23/5 José (TSM) & Eric (TSF)
  - 24/5 Eric (DSMixte)
  - 30/5 Christian (TPromo) & Gisèle-Maryse (TJ)
  - 31/5 Etienne (ISM) & Christian (DSF)
  - 01/6 Etienne (Tir Précision)
  - Le délégué n'est présent qu'en cas de problème d'une équipe du 22 et c'est lui qui va poser la réserve auprès du jury. Et récupérer les licences.
  - Les autres comités donnent une indemnité de 15€ par jour de championnat : ok pour le 22.
  - Les juniors payent-ils leur engagement au championnat de tir ? Non.
  - Lance-t-on des contrôles d'alcoolémie sur les championnats 2020 ? La personne opérant ces contrôles est désignée par le président du comité. Cela a un coût. OK pour une mise en place sur les



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal – FFPJP - Comité Régional de Bretagne PJP

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

**PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020**



championnats 2021 après avoir prévenu tout le monde au Congrès fin 2020.



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020



#### ➤ Championnat de France : organisation :

- En 2019, il avait été préparé une lettre que tout(e)s les qualifié(e)s devaient signer (voir maquette en annexe en fin de document).
- Les conditions inscrites dans ce document n'ont pas été respectées (repas, véhicules, retour, choix délégué, ).
- Si réservation avion à l'avance (pour diminuer les tarifs), il y aura toujours des personnes qui voudront rentrer avant le lundi (travail, perso, ...).
- Il faut préciser sur la feuille remise aux qualifié(e)s les conducteur(rice)s pour permettre de tourner si beaucoup de kilomètres.
- Quand équipe qualifiée connue, le délégué & l'équipe se mettent d'accord sur le moyen de locomotion (possible avion si + de 750 kms, mais accord de toute l'équipe).
- En cas de non qualification le samedi soir, obligation de rentrer le dimanche (retour dans le 22 au plus tard en fin d'après-midi).

▪ x



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP**

**PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020**



➤ **Formation gestion concours :**

- X
  - X
- X
  - X



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP**

**PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020**



➤ x :

◦ X

▪ X

◦ X

▪ X





**COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP**

**PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020**



➤ **Questions diverses :** *(ce qui est dessous a été pris sur le CR de Jeannine)*

- Maillot supplémentaire pour le dimanche
- Boules 74 cm lisses : 8 couleur noire + 4 couleur acier
- Daisy Frigara : demander à Daisy d'être présente pour les jeunes pour accepter le dédommagement de transport.
- 

➤ **Prochaines réunions du Comité**

- vend 06 juin 2020
- vend 18 sept 2020
- dim 18 oct 2020 (& Présidents de Clubs)

Fin de la réunion à ??h??

*Fait à Brézillet le*

Le Président : Roland PYRON



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 21 février 2020



### ANNEXE 1 (Championnat de France : Organisation)

Ma(es)dame(s), Mon(es)sieur(s), cher(e)(s) ami(e)(s) bouliste(s),

Vous êtes champion(ne)(s) départemental(e)(aux) et au nom du comité des Côtes d'Armor de Pétanque et de Jeu Provençal, je vous adresse mes plus vives félicitations. Vous vous êtes qualifié(e)(s) pour le Championnat de France qui se déroulera les \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

Votre délégué est \_\_\_\_\_.

Son rôle consiste à vous mettre dans les meilleures conditions pour disputer ce championnat. Il fixe la date, l'heure et le lieu de départ et sera chargé de toute la logistique liée à ce déplacement.

Vous trouverez ci-après quelques éléments d'informations :

- Votre licence est à remettre à votre délégué dès le départ et vous sera restituée uniquement à l'arrivée.
- Dans le cas d'un déplacement en voiture, le comité prend en charge les repas à partir du vendredi midi jusqu'au dimanche midi. Le repas du dimanche soir est pris en charge pour les équipes qualifiées pour le dimanche matin.
- En dehors du repas organisateur qui est réservé le samedi midi, le montant moyen de dépense par repas est limité à 22€ (seuls sont pris en considération les repas pris avec le délégué). Si le 1er jour, la longueur du trajet nécessite un départ avant 6 h 30, possibilité de petit déjeuner sur le parcours (montant maximum par personne de 8€). Dans le cas d'un dépassement du budget, les justificatifs du surplus à votre charge seront à remettre à votre délégué.
- Un forfait boisson est prévu pour les joueurs et le délégué : 12€ pendant les deux 1ères parties, puis une boisson offerte à chaque tour de compétition.
- L'hôtel a été réservé par le Comité Régional avec les autres Comités de Bretagne.

Le Comité vous offrira une tenue aux couleurs de notre département. Cette tenue restera votre propriété. La seule obligation sera, si votre équipe reste identique, de la porter lors du Championnat Départemental de l'année suivante.

Le comité ne participera pas à l'achat du bas (short sportif ou survêtement sportif) de la tenue. Il vous appartient de vous concerter pour porter le même bas, sachant que le jean et le pantalon sont interdits.

Le Comité contribuera à l'achat de la photo officielle qui devra lui être transmise pour archives.

Tout renseignement complémentaire pourra vous être donné par votre délégué.

Vous adressant mes vœux les plus sincères pour votre réussite au Championnat de France,

Recevez, Ma(es)dame(s), Mon(es)sieur(s), et cher(e)(s) ami(e)(s) bouliste(s), l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Le Président

PS : Document élaboré suite à la décision prise lors de la réunion du Comité Directeur du 25 janvier 2019